Munster mag'

s'Menschterer Blättla | Ville de Munster

MUSIQUE
DU CLASSIQUE AU JAZZ
10 ASSOCIATIONS
À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO

RÉAMÉNAGEMENT
GARE
PRÉFÉREZ LA SÉRÉNITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

ENVIRONNEMENT
STOP AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

PORTRAIT D'UN SERVICE
LA PROPRETÉ
REFLET DE L'IMAGE D'UNE VILLE

MUNSTER MAG'
JANVIER 2012
WWW.VILLE-MUNSTER68.FR

Chères Munstériennes, chers Munstériens,

Je suis fier de vous présenter ce bulletin municipal de fin 2011. Tout au long de l'année les Adjoints et Conseillers Municipaux ont proposé de nombreux projets que nos techniciens ont su mettre en musique. Merci à tous, élus et agents municipaux, pour ces belles réalisations.

Mes adjoints et moi avons été très attentifs à l'utilisation rigoureuse de notre capacité financière, de manière à éviter des emprunts. Ainsi, pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt et nous n'avons pas augmenté les taux des impôts à Munster. Cet engagement de tous les jours nous a permis de rester fidèles aux propositions que nous avons formulées lors des dernières élections.

À ce jour, plus des deux tiers d'entre elles sont réalisées ou en cours de réalisation, et je pense que les deux années à venir vont nous permettre de finaliser l'essentiel du reste de nos engagements.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et surtout une Bonne Année 2012 !

De tout cœur
Pierre Dischinger.

© photo Benoît Facchi

Norbert Schickel, Président de la Communauté des Communes de la Vallée de Munster et Pierre Dischinger, Maire de Munster, à l'occasion de la Fête de la Transhumnce 2011.

Liawi Menschterer,

Ich bìn stolz, éich dia Stàdtzittùng vù And 2011 vorzastella. Die Àdschüa ùn die Gameindarotsherra ùn – Dàma han wahrend dem gànza Johr Projekta vorgschlàja, wo ùnseri Stàdtàrweiter deno üssgfiahrt han. Ich düa die gànz Mànnschàft badànka, Gewählti wia Stàdtàrweiter, fer dia güata Verwìrklichùnga.

Mini Àdschüa ùn ich han àrig ùff die Finànza Àchtung ga, àss mìr ke Gald brücha lehna. S'ìsch jetza s'drìtta Johr, dàss mìr ke Gald gelehnt han, ùn oi dàss mìr die Stiirquota nìtt erheht han.

Mìr sìn also ìmmer nà ìn da Vorgschlaj tréi, wù mìr àn da letschta Wàhla gamàcht kà han. Bis jetza sìn die zwei drìttel vù dana Vorschlaj üssgfiahrt wora, oder sìe sìn ùff güatem Waj, üssgfiahrt za wara. Ich dank, dàss mr wahrend da zwei Johra wo vù dam Wàhlmàndat ìwrigbliiwa, mìr s'Meischta vù dana Projekta üssfiahra kenna wara.

Ich wìnsch éich vill Spàss àm Lasa vù dara Zittùng ùn ich wìnsch éich oi a güati Rùtsch ìn's néia Johr !

Sou Horza
Pierre Dischinger.

Sommaire

02 Édito

03 Place de la Gare
En 2012 redécouvrez la sérénité des transports en commun

04 Réalisation 2011
Le chemin du Unter-Moenchberg bientôt aménagé // Un réseau entretenu // De nouveaux matériels // Une voirie réaménagée // Des travaux dans les écoles // Des trottoirs toujours plus accessibles //RIS

06 Portrait
La propreté urbaine au service des Munstériens // 6 canisettes à votre service

07 Vie Municipale
Finances : la prudence pour préparer l'avenir // La fiscalité change // Expression libre

8 Fleurissement
Une récompense qui en appelle d'autres // Une gestion différenciée

9 Parc André Hartmann
L'embellissement du parc Hartmann

10 Retour sur les animations

12 Des associations musicales à découvrir
Chanteval // Cantoria // Harmonie Hartmann // AREFAC // La Grégoria // Chorale du Temple de la Paix // Les Amis des Orgues // École de Musique // Chorale de la Paroisse Catholique Saint-Léger

15 Etat-civil
Naissances // Mariages // Décès

17 En berf
Un beau projet de développement du foyer Caroline // Consolider notre patrimoine

18 Culture
La ligne ferroviaire Colmar - Metzeral

19 Jeux

Éditeur Ville de Munster
1 place du Marché
68140 MUNSTER
Directeur de la publication Pierre Dischinger
Rédacteur en chef Jean-François Wollbrett
Crédits photos Ville de Munster, Elsa Florence, Michel Hutt, Samuel Wernain, sauf mentions contraires
Mise en page Olivier Miclo
Photogravure Ville de Munster
Impression Imprimerie Lefranc
Tirage 2 700 exemplaires

EN 2012, REDÉCOUVREZ LA SÉRÉNITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis le début du mois d'octobre, suite au rachat par la Ville des terrains situés autour de la gare à Réseau Ferré de France (RFF), les abords de la gare sont en chantier.

Après l'abattage et le nettoyage de la friche le long des quais, un nouveau parking de 68 places s'est dessiné en quelques semaines seulement (ouvert depuis le 8 décembre). Piétonisation du parvis, aménagement d'une prairie fleurie, nouvel accès et dépose-minute, tout a été pensé pour rendre la gare plus accueillante et plus fonctionnelle.

La mise en place des réseaux enterrés est en cours d'achèvement, avant une trêve hivernale. Dès que les conditions météorologiques le permettront à nouveau, l'aménagement du parvis de la gare sera réalisé. Souhaité par la Municipalité, et entrepris en partenariat avec la Région et la SNCF, il permettra de développer l'utilisation du train dans notre Vallée et ainsi de réduire le trafic sur nos routes.

FIN DES TRAVAUX

L'inauguration de la nouvelle place de la Gare est prévue d'ici la fin du printemps 2012.

Nouveau parking de la gare : 68 places.

DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, les écoles de Munster ont fait l'objet d'investissements. Ainsi, une classe de l'école maternelle du centre a pu bénéficier d'un nouvel éclairage et d'un faux-plafond pour améliorer sa sonorité. Un nouveau préau permet également aux enfants d'être à l'abri des intempéries lors des récréations.

L'école maternelle du Badischhof a quant à elle pu bénéficier de l'installation de nouveaux lavabos et de la mise en place d'un coin lecture, avec des estrades entièrement réalisées par les ateliers municipaux.

À l'école primaire ce sont certains parquets usés par le temps qui ont été refaits à neuf. Par ailleurs, de manière à sécuriser l'arrivée des écoliers durant l'hiver, un pare-neige a été installé sur le bâtiment de la nouvelle entrée, rue Robi Wetzel.

Réservoir du Moenchberg.

LE CHEMIN DU UNTER-MOENCHBERG, BIENTÔT AMÉNAGÉ

Dans le cadre des travaux d'assainissement menés depuis 2008, de nombreuses habitations ont été raccordées au réseau. La dernière étape de ce programme de travaux conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Haut-Rhin a été engagée cette année. Il s'agit de l'aménagement du chemin du Unter-Moenchberg, avec la mise en place d'un réseau des eaux usées, de la collecte des eaux pluviales, du renouvellement du réseau d'eau potable et de l'enfouissement des réseaux de télécommunications et de l'éclairage public. Ce chemin, dont la stabilité suscitait des inquiétudes a fait l'objet d'un renforcement avec la mise en place d'un mur de soutènement de plus de 70 mètres. La seconde phase de travaux commencera dès le printemps, afin de réaliser l'extrémité de la rue et de créer une aire de retournement des véhicules.

Travaux d'assainissement chemin du Unter-Moenchberg.

DE NOUVEAUX MATÉRIELS

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, la tondeuse autoportée des Espaces Verts a été remplacée. Ainsi, depuis le mois de juin, les gazons des grands espaces, comme ceux des parcs et des entrées de Ville sont entretenus par une nouvelle tondeuse de plus grande capacité.

Le nouveau chariot élévateur des Services Techniques.

La nouvelle tondeuse des Espaces Verts.

Un chariot élévateur acheté d'occasion est par ailleurs venu compléter la gamme des véhicules des Services Techniques. Sa première mission a été la mise en place des maisonnettes du Marché de Noël.

UN RÉSEAU ENTRETENU

Des travaux d'étanchéité viennent d'être réalisés dans une des cuves d'eau (capacité 500 m³) du réservoir situé au Moenchberg. Cet entretien a pour objectif de préserver la bonne qualité du réseau de la Ville.

UNE VOIRIE RÉAMÉNAGÉE

Le Conseil Général du Haut-Rhin a remis à neuf la rue du Général de Lattre de Tassigny, la route de Gunsbach au niveau de la Déchetterie et la route d'Eschbach. En plus de nouveaux enrobés (revêtement composé de granulats et de goudron), les Services Techniques de Munster ont accompagné ces travaux en participant à la remise à niveau des regards de visites et des bouches à clé, ainsi qu'en réalisant les différents marquages au sol.

DES TROTTOIRS TOUJOURS PLUS ACCESSIBLES

Depuis plusieurs années, la Municipalité travaille à l'accessibilité des cheminements piétons : mise aux normes des passages piétons, qualité des revêtements des trottoirs, etc. En 2011, les trottoirs de la rue du Hohneck ont été refaits totalement côté Ouest et en partie côté Est, ainsi que les passages piétons au carrefour de la rue Saint Grégoire et des rues du Dôme et des Chaudronniers.

Relais infos services, place du Marché.

UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN : ne perdez plus le nord !

Il y a encore quelques années, une multitude de panonceaux publicitaires indiquaient les hôtels, restaurants et services que l'on pouvait trouver à Munster. Trop nombreux, peu esthétiques et très hétérogènes, leur mise en place anarchique était devenue de moins en moins efficace quant à l'impact sur nos visiteurs.

Ainsi, de nouveaux panneaux directionnels avaient été implantés en 2008, indiquant les espaces culturels, les services et les hôtels.

En 2011, de manières à rester au plus près de nos visiteurs, la Municipalité a décidé la mise en place de R.I.S. (Relais Informations Services), répartis au niveau des parkings et autres emplacements stratégiques de la Ville. Ils indiquent sur un plan à l'échelle, l'ensemble des hôtels, restaurants, services et lieux touristiques de Munster. Promeneurs et touristes peuvent désormais se diriger facilement.

Cet aménagement intègre également la première étape de la réalisation d'un cheminement vers l'Église Protestante. Des aménagements suivront sous le porche de l'église pour faciliter son accès. Ces travaux d'accessibilité sont nécessaires pour les personnes à mobilité réduite, mais ils profitent à l'ensemble des concitoyens : personnes âgées, personnes ayant du mal à se déplacer, ou encore aux poussettes.

Nouveaux passages piétons au carrefour de la rue Saint Grégoire et des rues du Dôme et des Chaudronniers.

LA PROPRETÉ URBAINE, AU SERVICE DES MUNSTÉRIENS

Le service « propreté », son encadrement, Monique Martin, Adjointe aux Services Techniques et Pierre Dischinger, Maire de Munjster.

L'image d'une ville passe par sa propreté. Deux agents des Services Techniques, avec le concours de leurs collègues lors de certaines missions, y travaillent à plein temps.

La plupart de leurs tâches sont d'ailleurs quotidiennes : vider les corbeilles situées dans les rues et les parcs, ramasser les papiers et autres détritus irrespectueusement abandonnés sur les trottoirs et la voie publique, etc.

Tous les jours, samedis et dimanches compris, les agents nettoient les quatre WC publics : près de l'Église Catholique, sous la salle des Fêtes, près de la place du 11 Novembre et dans le cimetière. Un travail rendu de plus en plus délicat par le manque de respect de certaines personnes, mais qui permet aux usagers de trouver, malgré tout, ces lieux propres et accueillants.

Quatre agents sont également chargés, à tour de rôle, du nettoyage de la voirie à l'aide de la balayeuse. Ils débutent leur travail dès 6 heures afin d'éviter de perturber la circulation. Polyvalente, la balayeuse permet aussi de ramasser les feuilles mortes à l'automne et de nettoyer la place du Marché à l'issu du marché hebdomadaire.

Merci aux agents municipaux et aux habitants qui œuvrent à la propreté de notre Ville.

6 CANISETTES À VOTRE SERVICE

Nous remercions les propriétaires de chiens qui utilisent régulièrement les sachets mis à leur disposition pour ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Cela permet d'éviter glissades et mauvaises odeurs sur nos trottoirs, tout en respectant nos espaces verts. La Ville met à disposition chaque année 66 600 sachets dans les 6 points de distribution que compte la commune. C'est grâce à l'attention et au civisme de chacun, que Munster pourra devenir toujours plus attractive et agréable à vivre.

FINANCES : LA PRUDENCE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Crise économique et financière, réformes des impôts, révision des politiques de l'Etat… Dans un contexte compliqué, comment se portent les finances de la Ville ?

Chaque nouveau projet requiert désormais la plus grande prudence quant à son financement. Augmenter les impôts, ce que pratiquent encore certaines communes comme une solution de facilité, n'est pas acceptable dans une période où beaucoup de ménages doivent se serrer la ceinture. C'est pour cette raison que la Ville a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts, et ce depuis trois ans. Quant aux dotations et subventions de l'Etat et des collectivités locales, elles sont orientées à la baisse, ou au mieux restent stables. Or, dans le même temps, les dépenses courantes de la Ville augmentent au moins aussi vite que l'inflation ! Le risque en cas de non réaction de la Ville est de se retrouvée étranglée par un « effet ciseau », entre des recettes qui baissent et des dépenses qui augmentent.

L'enjeu est donc d'être efficace et « économe ». Cela passe par des économies de fonctionnement, mais aussi par la rentabilisation du patrimoine existant : ventes, ou encore locations. En 2011, la Ville va par exemple encaisser 11 400 € de loyers supplémentaires à ce qui était prévu en début d'année, grâce à de nouvelles locations dans les bâtiments du 2 rue Robi Wetzel et du Prélat. Munster a ainsi pu éviter de faire le choix douloureux de certaines communes, qui réduisent la qualité du service public pour réaliser des économies. Munster n'a pas non plus cédé à la facilité de l'endettement : les emprunts d'aujourd'hui sont en effet les impôts de demain ! En 2008, l'encours de la dette était de 5 468 000 €. Il est aujourd'hui de 4 655 000 €. La dette a diminué, ce qui était nécessaire car la capacité de remboursement de Munster était trop fragile par rapport à ses recettes. Ce désendettement va permettre à la Ville de réaliser le grand projet en cours : le réaménagement du centre-ville, de la place du Marché, des bâtiments du Batial et du Couvent.

EN CHIFFRES

792 000 € : budget assainissement (prévisionnel 2011)

1 300 000 € : budget eau (prévisionnel 2011)

8 370 000 € : budget principal de la Ville (prévisionnel 2011)

2 411 000 € : investissement total en 2011 (réalisé)

4 655 000 € : total de l'encours de la dette de la Ville (sans aucun emprunt toxique)

LA FISCALITÉ CHANGE

En 2010, la taxe professionnelle a été supprimée et remplacée par plusieurs recettes, dont des dotations de l'Etat. Une évolution qui permet d'éviter les conséquences des défaillances d'entreprises sur le budget communal, mais qui fait perdre de l'autonomie à la Ville. Contrairement aux taux des impôts, c'est l'Etat qui choisit le montant des dotations ! Dans la foulée, la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU) permet d'égaliser pour toutes les communes de la Vallée le taux de la Contribution Economique Territoriale (CET), qui a remplacé en partie la taxe professionnelle. À Munster, cette égalisation permettra aux entreprises d'économiser près de 2 % de fiscalité, puisque le taux de CET passera de 26,5 % à 24 % d'ici à 2014.

En 2011, nouveaux changements avec une réforme de deux impôts moins connus perçus par la commune : la taxe sur l'électricité et la taxe locale d'aménagement (TLE), qui devient la taxe d'aménagement. Fidèle à sa politique depuis 2008, la Ville de Munster a fixé des taux stables pour ces deux taxes réformées, afin que la pression fiscale n'augmente pas.

Place du Marché.

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

2012 – VERS DES CHANGEMENTS DÉCISIFS ?

L'année 2012 qui va débuter est importante. Deux élections décisives marqueront les mois d'avril à mai. Les élections présidentielles, les élections des députés. Que l'on ne s'y trompe pas. Suivant le résultat cela aura des conséquences pour nous en France mais aussi à Munster et dans la vallée. Il ne sera pas indifférent pour les munstériens d'avoir un Président UMP ou un Président socialiste, un député UMP ou un député socialiste ou vert à Munster et dans la vallée. Un vrai changement. Le groupe socialiste du conseil Municipal demande à tous les citoyens de la ville de s'assurer de leur inscription à la mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre. La voix de chacun peut être décisive. Nous avons la chance de vivre en démocratie. Utilisons notre droit de voter.

En attendant ces grandes échéances malgré le refus systématique du Maire de collaborer avec notre groupe nous continuerons à donner notre avis et à faire des propositions. Bonnes fêtes et bonne année 2012.

Le groupe « Pour Munster » Jean-Louis Hoffet, Serge Geisert, Mireille Mangeney

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »

UNE RÉCOMPENSE QUI EN APPELLE D'AUTRES

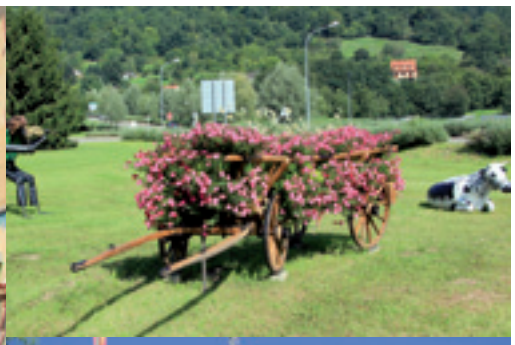

Fleurissement : centre-ville, entrée de Ville, place de la salle des Fêtes.

En 2011 Munster a obtenu sa 1ère « fleur ». Cette distinction récompense un travail de longue haleine.

Le 26 juillet dernier, le jury régional des villes et villages fleuris d'Alsace a reconnu la qualité du fleurissement, la propreté globale de la Ville et les aménagements réalisés. Ce prix est une reconnaissance pour le travail des agents municipaux, mais aussi pour les Munstériens puisque le fleurissement des particuliers est aussi pris en compte par le jury.

Depuis trois ans, un effort important a été réalisé par la Ville et les agents des Espaces Verts pour augmenter le fleurissement. Objectif : améliorer la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs et l'image de Munster, tout en protégeant et en valorisant notre environnement.

La Ville gère 25 hectares d'espaces verts, avec des surfaces engazonnées, des massifs, des terrains de sport, etc. Le service des Espaces Verts produit chaque année 8 000 plantes bisannuelles et 2 000 bulbes pour le fleurissement printanier et le maintien des hautes tiges. Pour le fleurissement estival, 15 000 plantes sont achetées chaque année auprès de producteurs locaux, pour les massifs et les jardinières. Ainsi en 2011, ce sont plus de 250 jardinières qui ornaient les bâtiments municipaux et les lieux publics.

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Pour augmenter ce fleurissement et atteindre l'objectif « 0 pesticides », les méthodes de travail ont du être modifiées. Le choix des plantes est adapté en fonction de leur consommation en eau et de leur orientation. Des plantes vivaces remplacent une partie des plantes annuelles, ce qui permet notamment d'augmenter les surfaces plantées. Certains secteurs sont tondus régulièrement, alors que d'autres sont plutôt destinés à un retour de l'herbe de prairie. Par ailleurs, l'arrosage automatique régule l'eau donnée aux plantes, tout en répondant mieux à leurs besoins. En 2012, de nouveaux points d'arrosage seront encore équipés.

Le remplacement des traitements chimiques par des méthodes biologiques permet notamment de préserver la biodiversité. Quelques herbes folles font désormais partie de notre paysage. Une habitude à prendre, pour préserver notre planète.

Quant aux déchets végétaux issus de la taille, de l'élagage, des feuilles ou des plantes en fin de vie, ils ne suivent pas la même filière que les ordures ménagères. Ils sont valorisés en compostage et recyclés dans la réalisation d'aménagements paysagers.

L'EMBELLISSEMENT DU PARC HARTMANN

Démarré en 2008 avec l'éclaircissement des plantations et la réfection du kiosque provenant de l'exposition Artisanale de 1925, le parc Hartmann créé entre 1866 et 1870 sous la magistrature de Frédéric Hartmann, retrouve toutes ses marques de noblesse.

Cette année, les grandes allées ont connu un lifting pour rendre agréable et lumineux cet espace de promenade. Le bassin devant le Monument aux Morts a également été remis sous eau, et son parvis en granit refait.

En 2012, le parc Hartmann devrait être achevé avec la mise en valeur des allées secondaires. Cette réalisation contribuera à la revalorisation du quartier entre le centre-ville et le pôle « scolaire - sportif ».

Cérémonie d'hommage aux morts de l'Afrique Française du Nord.

© photo Georges Thomas

Le Kiosque et les allées du parc André Hartmann.

Le bassin du monument aux Morts.

Le service des Espaces Verts en plein réaménagement des allées du parc André Hartmann.

DE L'ÉNERGIE AVEC DE L'EAU...

Le concept n'est pas nouveau, loin de là ! Depuis le Moyen Âge, la Fecht a fourni la force motrice nécessaire aux scieries et aux moulins. Voilà plus de cent ans, l'entreprise Hartmann produisait déjà son électricité grâce aux turbines hydrauliques que l'ADEV remet progressivement en service. Aujourd'hui, le Conseil Général du Haut-Rhin envisage d'implanter trois turbines de 40 kW sur le canal du Hammer, juste avant la Maison du Fromage – Vallée de Munster. Afin de piloter le projet et de constituer un financement citoyen participatif, une association s'est créée tout récemment. Elle se nomme PERLE (Promotion des Energies Renouvelables Locales et Eco-citoyennes). Son objectif : démarrer sa microcentrale en 2013. N'hésitez pas à contacter son président Jean-Guillaume Bellier pour faire part de votre souhait d'investir dans les énergies durables.

Contact :
perle.asso@gmail.com

Stand de l'association PERLE lors du Salon Natur'enVie. L'association y présentait notamment une vis d'Archimède.

DIFFUSION DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS EN DIRECT SUR LES ONDES D'AZUR FM.

0023012011 → 1JA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT → 3JA

À CHAQUE OCCASION SON MESSAGE ! SAINT-VALENTIN ET POISSON D'AVRIL 2011

CAVALCADE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MUNSTER.

ÉCOLE DE MUSIQUE, CHORALES, FORMATIONS ROCKS OU ENCORE MUSIQUE AFRICAINE, LA FÊTE DE LA MUSIQUE DE MUNSTER A UNE NOUVELLE FOIS SU RASSEMBLER LES FOULES.

0021062011 → 1FM FÊTE DE LA MUSIQUE →

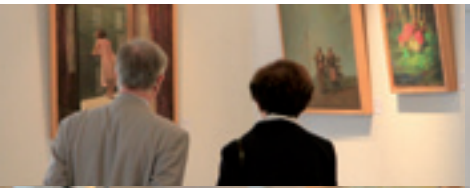

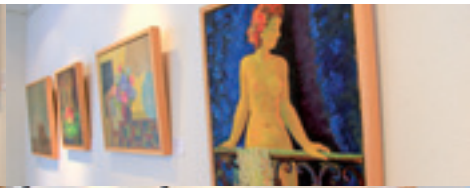

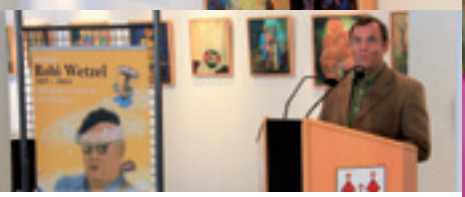

EXPOSITION ROBI WETZEL, ARTISTE-PEINTRE ET CRÉATEUR DE JOUETS MÉCANIQUES DU XX^{e} SIÈCLE.

→ 1FT

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

0021062011

PASSAGE DE LA TRANSHUMANCE DANS LES RUES DE MUNSTER.

4ÈME ÉDITION DU SALON NATUR'ENVIE. LE THÈME DÉFENDU CETTE ANNÉE ÉTAIT L'EAU.

3FM

0025112011 MARCHÉ DE NOËL

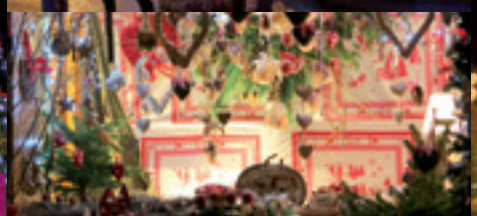

A VILLE DE MUNSTER, UNE DES DESTINATIONS LEFS DU PAYS DES ÉTOILES.

DES ASSOCIATIONS AUX MÉLODIES **VARIÉES !**

© photo Chanteval

CHANTEVAL

C'est en 1983 que la chorale des jeunes de Munster prend le nom de Chanteval. La chorale donne des concerts où la recherche constante d'une qualité musicale va de pair avec un désir d'ouverture, qui se retrouve dans ses répertoires (chants grégoriens, religieux, negro-spirituals, jazz, romantiques allemands, musique contemporaine…), mais aussi dans ses échanges avec d'autres chorales ou ensembles musicaux, ainsi que dans ses voyages culturels. Nicolas Husser, pianiste et organiste, est le chef actuel. Les répétitions se font tous les mardis soir dans la salle Municipale de Luttenbach, avec quelques escapades à la Maison du Kleebach, pour travailler par pupitres. À la veille de son 30ème anniversaire, Chanteval accueille avec plaisir les nouveaux venus qui souhaitent partager le plaisir et le bonheur de chanter.

www.chanteval.fr

CANTORIA

L'Ensemble Vocal Cantoria de Munster est composé d'une quarantaine de choristes dirigés par la chef de chœur Eliane Warth, et présidés par Emile Schubnel. Son répertoire très varié présenté lors de ses concerts, tant profanes que spirituels, a forgé à la Cantoria une place de choix dans la vie musicale de Munster et environs. La chorale intervient régulièrement chez nos aînés des maisons de retraite. Pour fêter son 40ème anniversaire, un concert spirituel sera donné à l'Église Saint-Léger de Munster, le 18 mars 2012.

Répétition les jeudis à 20 h 30
Müsikhisla
18, rue des Clefs
68140 Munster
Bienvenue aux amateurs !

© photo Cantoria

HARMONIE HARTMANN

Présidée de longue date par Jean-Jacques Glaess, clarinettiste, fils et petit-fils de musiciens, dirigée par Jean-Martin Meyer, l'harmonie Hartmann est actuellement en sommeil… par manque d'effectifs. La société, créée en 1847, comptait beaucoup sur des recrues issues de l'École de Musique et de Danse de la Vallée, mais hélas, sans grand succès. Toutefois, les dirigeants ne baissent pas les bras et encouragent les jeunes musiciens à les rejoindre lors d'une prochaine répétition, un jeudi soir à 20 heures, au local place du Marché.

Jean-Jacques Glaess
tél 03 89 71 13 25

JAZZ FESTIVAL

L'association Jazz Festival a en charge l'organisation du festival de jazz de Munster. Sous l'impulsion de Michel Hausser, musicien de jazz connu et reconnu internationalement, le festival de Munster est devenu un événement incontournable en Alsace chaque année le week-end de l'Ascension. L'association met en place un programme représentatif des différents courants de cette musique : blues, be bop, gospel new orleans, big band.

Le Jazz Festival invite les amateurs de jazz à rejoindre l'association, afin de participer à l'organisation du festival.

Yvon Gautier
accueil@jazz-festival-munster.eu

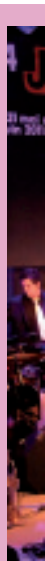

FÊTE DE LA MUSIQUE

En 2012, Munster fêtera la musique le vendredi 22 juin. Comme chaque année la Ville proposera un programme éclectique et varié ! La radio associative Azur FM sera partenaire de l'opération et émettra en direct depuis la place du Marché.

Vous faites partie d'une formation musicale et souhaitez profiter de cette opportunité pour vous faire connaître ? Adressez vos candidatures à Olivier Miclo, chargé de communication (omiclo@ville-munster68.fr), en l'accompagnant si possible d'un lien Internet permettant de vous écouter. Vous pouvez également nous contacter pour nous faire part d'un concert ou d'une animation que vous souhaiteriez organiser à cette occasion : plusieurs lieux sont disponibles à travers la Ville (parcs, places, terrasses,..)

© photo AREFAC

AREFAC

La Maison du Kleebach est largement connue des ensembles vocaux. Depuis plus de 30 ans, des chorales venues de tous les continents ont fait vivre et chanter cette maison. Savez-vous que vous pouvez aussi l'utiliser pour vos activités ? Ses locaux à l'acoustique étudiée se prêtent à toutes formes de réunions et rencontres. La Maison du Kleebach, entièrement rénovée, est accessible aux personnes à mobilité réduite. En harmonie avec son environnement, elle utilise les énergies renouvelables : panneaux solaires, chaudière bois. Elle dispose de 33 chambres (72 lits), un restaurant de 100 couverts, 7 salles d'une capacité de 15 à 120 personnes, un amphithéâtre de plein air. « Elle respire, elle inspire » : venez le vérifier !

5 route du Kleebach 68140 Munster
tél 03 89 77 75 00
info@maisondukleebach.org - www.maisondukleebach.org

SOCIÉTÉ D'ACCORDÉONS « LA GRÉGORIA »

La société d'accordéon « Grégoria » a été fondée il y a 75 ans. Les plus jeunes membres commencent dès l'âge de 6 ans, à l'école de musique, avec des cours de solfège et d'instrument. Ils intègrent très vite l'ensemble des jeunes, voire des adultes, lors des concerts de Noël et de février. Les adultes répètent tous les samedis, et le jeudi en formation musicale avec l'Harmonie Hartmann.

Jean-Martin Meyer
tél 06 37 85 20 40

CHORALE DU TEMPLE DE LA PAIX

La chorale du Temple de la Paix est attachée à l'église du même nom. Elle répète trois fois par mois, le mercredi soir à 20 heures, dans le but de participer au culte du dimanche matin, mais également pour donner des concerts dans d'autres églises, dans les maisons de retraite ou lors des cérémonies diverses comme les mariages, à la demande des familles. La chorale chante pour proclamer sa foi, l'amour et la fidélité de Dieu. Elle compte une quinzaine de membres et accueille avec beaucoup de joie de nouveaux choristes.

Jean-luc Hertzog
tél 03 89 77 33 25

© photo Denis Monhardt

AMIS DES ORGUES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE MUNSTER

L'association a été créée le 4 juin 1996 pour mettre en valeur le grand orgue Muhleisen de l'Église Protestante, reconstruit en 1984/85 et régulièrement entretenu par l'association. Par convention avec la paroisse et le consistoire, les Amis des Orgues planifient toutes les animations musicales se déroulant à l'église. Un grand projet reste la construction d'un orgue de choeur, qui serait bien utile pour les concerts avec orchestre ou chorale. Des sorties permettent aux membres de découvrir d'autres instruments et de passer une journée agréable, comme celle de mai dernier à Arlesheim et Augst près de Bâle.

Faisant partie de la D.O.A. (Découverte des orgues d'Alsace), l'association est ouverte sur le monde musical et le patrimoine alsacien. Ses membres bénéficient d'entrées à prix réduit aux concerts se déroulant à l'église de Munster. Bienvenue à tous les nouveaux adhérents !

Denis Monhardt, président-fondateur, organiste titulaire

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique et de Danse de la Vallée de Munster a un peu plus de 30 ans déjà. Elle est reconnue comme une école-centre au niveau départemental. Sa première ambition est de permettre aux habitants de la Vallée et notamment aux enfants de découvrir la musique, la danse, et le plaisir de les partager. Elle dispose d'une équipe pédagogique professionnelle et dynamique de 20 professeurs. Les bénévoles s'investissent dans l'organisation de la saison musicale, les « Mardis Musique », chaque premier mardi du mois à 19 heures à Munster. L'école enseigne 19 instruments, la danse classique et la danse contemporaine.

tél 03 89 77 11 20
contact.emdv@wanadoo.fr
http://emdvmunster.free.fr

© photo EMDV

© photo Chorale de la Paroisse Catholique Saint-Léger

CHORALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINT LÉGER

Affiliée à l'Union Sainte Cécile du Diocèse de Strasbourg, la chorale de la Paroisse Catholique est une des composantes permettant de mettre en œuvre la liturgie, notamment lors des messes dominicales. Sa vocation première est d'aider les fidèles à la prière, en leur permettant une participation active ou contemplative. La chorale n'a pas vocation « à faire du concert », mais à « prier sur du beau », sur des textes et des musiques de qualité, pour la seule Gloire de Dieu, tout en se mettant au service de l'assemblée des fidèles. Deux autres groupes interviennent également : la Chorale des plus jeunes, aux messes des familles une fois par mois, et la Schola grégorienne qui chante une fois tous les deux mois.

Francis Vonarb
tél 03 89 77 24 87 - frvonarb@free.fr

NAISSANCES

Janvier 2011

Le 04 Lorena NEFF

Le 04 Noah Robert Guy HAUSSMANN-HEYWANG

Le 15 Hugo Jean CAMBERLIN

Le 18 Danaël Christian Sacha RIEDLINGER

Le 19 Jade Emma BIELLMANN

Le 28 Enora BOSSERT

Février 2011

Le 07 Mayli FURSTENBERGER-OHL

Le 10 Lucas ROSE

Le 14 Noa Julien FLEITH

Le 23 Célia PICARELLA

Mars 2011

Le 09 Manon RIEDLINGER

Le 13 Eliot BLESSING

Le 17 Chloé Ebénézer MPUDI

Le 17 Stella BURGER

Le 19 Eden RACHIDI

Le 23 Alicia Marina MERTZ

Avril 2011

Le 05 Josué François Claude MULLER

Le 11 Aedan DIJOUX

Le 11 Thibaut GINDENSPERGER

Mai 2011

Le 20 Louann Christiane Virginie KAUFFMANN

Le 25 Dimitri HERZOG-ZOLDAN

Juin 2011

Le 23 Marvin Jean-Marc Benjamin KIEFFER

Juillet 2011

Le 1 Léna MARCHAL

Le 15 Kenzo Stéphane Adrien MASSON

Le 23 Angelo MALHEIRO FERREIRA

Le 29 Adam Ilyas EDWIGE

Les couples habitant Munster et qui fêteront leurs 50, 60 ou 70 ans de mariage en 2012, sont invités à se signaler à la Mairie, au bureau d'état civil, pour qu'une visite de la Municipalité puisse leur être proposée.

Août 2011

Le 19 Théa GRABENSTAETTER

Le 23 Tayrone Philippe Raphaël BODEIN

Septembre 2011

Le 5 Thiago Dominique Albert BROUSTET

Le 19 Raphaël Estéban UHLMANN

Octobre 2011

Le 26 Joani Yanis François KLEIN

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

70 ans de mariage

30 octobre POLVANI Ugo et CONTI Bruna

60 ans de mariage

2 juin HAEMMER Martin et GRAFF Emma

11 août MARTZ Alfred et SCHNIEPPER Denise

6 septembre MUNSCH Jean-Paul et MARTOUREY Odile

50 ans de mariage

1 mai KLINGER René et KEMPF Erika

19 mai SCHOCH Emile et UHRING Marcelline

26 mai STOEHR Alfred et KEMPF Marlyse

10 juillet MAYER Jean et TOURNEUR Jeanne

13 juillet BASSO Franc et LAENGY Monique

13 juillet GUHRING René et MATTER Béatrice

8 septembre WURTZEL Lucien et MAECHLING Georgette

24 novembre SPIESSER André et BRAESCH Marie-Louise

MARIAGES

Janvier 2011

Le 15 David Jacques Alphonse DUFOUR, ouvrier et Johanna WAHLER, ouvrière

Février 2011

Le 19 Philippe Henri SPISER, responsable de service après-vente et Muriel ZWICKERT, mère au foyer

Mai 2011

Le 14 Pierre François Michel MARTINEZ, informaticien, Evelyne Martine HIRLEMANN, négociatrice

Le 28 Ludovic Xavier HAAG, responsable technique et Patricia Marie-Jeanne SPAETH, secrétaire

Juin 2011

Le 4 Thomas Francis Paul GRANDJEAN, maître d'hôtel et Delphine ROUX, serveuse

Le 18 Christopher Michel OTT, ouvrier et Muriel BAUMGART, agent hospitalier

Juillet 2011

Le 2 Olivier Albert LOSTETTER, gendarme et Fanny CASCINELLI, gendarme

Le 8 Patrice BODEIN, peintre et Catherine GALATI, mère au foyer

Le 22 Hervé Raymond GIBUS, chauffagiste-plombier et Laure NIKLAUS, auxiliaire de vie scolaire

Septembre 2011

Le 2 David BURGER, technicien logistique et Patricia HEINRICH, manutentionnaire

Le 10 Gilles Alain BASTOS, moniteur-guide de pêche, et Audrey RISSER, conseillère commerciale

Octobre 2011

Le 1er Vincent Lionel JAEGLÉ, conducteur de machines et Jessica Marie BAUMANN, préparatrice en pharmacie

DÉCÈS

Décembre 2010

Le 27 Marie Christine SITTLER, 86 ans, cuisinière retraitée, veuve de Armand BRAESCH

Le 30 Frédéric CHIZELLE, 47 ans, sans profession, époux de Christiane MAIER

Janvier 2011

Le 1 Jacqueline Denise LAMBERT, 84 ans, sans profession, célibataire

Le 3 Marie Louise FERRARO, 87 ans, sans profession, veuve de Ernest ZIMMERMANN

Le 6 Beda Marie Madeleine CHRISTMANN, 96 ans, restauratrice retraitée, veuve de René Jean BESSING

Le 8 Berthe MULLER, 86 ans, sans profession, veuve de Charles Frédéric Théophile KILBERT

Le 9 Marie Joséphine SCHULL, 85 ans, ouvrière retraitée, veuve de Charles LUTTRINGER

Le 10 Anne FLIEGAUF, 91 ans, commerçante retraitée, veuve de Alfred Emile Mathias KLINGER

Le 14 Sabrina Nathalie KLINGENSTEIN, 21 ans, sans profession, célibataire

Le 24 Gertraut Marguerite HERMANN, 93 ans, assistante de direction retraitée, veuve de André Alphonse REINBOLT

Le 28 Christiane Odile BAURY, 62 ans, vendeuse retraitée, épouse de Jean Louis Eugène Charles LORENTZ

Le 26 Liliane Marguerite Raymonde MICLO, 76 ans, secrétaire de direction en retraite, épouse de Maurice Albert POMMIER

Le 30 Sophie WOJNAR, 79 ans, sans profession, veuve de Jean Georges HANS

DÉCÈS (suite)

Février 2011

Le 4 Paula Else Hildegard KORTMANN, 87 ans, commerçante retraitée, veuve de Lucien Guillaume François FACCHI

Le 7 Marthe WIEDEMANN, 81 ans, sans profession, veuve de Paul Frédéric GUHRING

Le 10 Marie Reine Marguerite DIDIERJEAN, 86 ans, retraitée, célibataire

Le 12 Yvonne Marie-Anne SETTELEN, 90 ans, secrétaire de direction retraitée, veuve de Oscar André OBERLÉ

Le 14 Gilbert Michel LEDIG, 64 ans, retraité, divorcé de Simone Marie-Louise RICHERT

Le 18 Laurinda AFONSO DA SILVA, 75 ans, sans profession, veuve de Avelino COUTINHO MARTINS

Le 20 Alfred KEIGLER, 90 ans, ouvrier d'usine retraité, veuf de Germaine Irène BOHM

Le 20 Jeannette Jacqueline RUCKLY, 85 ans, secrétaire en retraite, veuve de Charles Lucien DELACÔTE

Le 25 Charlotte Joséphine THIRION, 82 ans, sans profession, veuve de Jean Gabriel WIPFF

Le 26 Babette Hélène HENRY, 93 ans, sans profession, veuve de Ernest Gustave HECKER

Le 26 Francine Louise ROELENS, 83 ans, aide-soignante en retraite, veuve de André KESSLER

Le 27 Marguerite Salomé KEMPF, 89 ans, restauratrice retraitée, veuve de Auguste Henri RIEDLINGER

Mars 2011

Le 20 Georgette JÉDÉLÉ, 104 ans, retraitée, veuve de Michel ESSEL

Le 23 Michel Claude Fernand DENNEQUIN, 67 ans, magasinier retraité, célibataire

Avril 2011

Le 8 Melitta Frieda LUCCHINA, 97 ans, sans profession, veuve de Philippe François Xavier BAUER

Le 11 Joseph MUNIER, 95 ans, directeur retraité, époux de Jeanne HIRTZ

Le 15 Irène Marguerite KEMPF, 82 ans, sans profession, veuve de René HUSSER

Le 20 Marie HAMMER, 88 ans, concierge retraitée, veuve de Joseph Marcel KEIGLER

Le 27 Monique Juliette Marcelle LÉVÊQUE, 76 ans, retraitée, divorcée de Pierre Maurice LHABITANT

Le 28 Joseph Germain MICHEL, 94 ans, tisserand retraité, époux de Marthe Antoinette KLINGENSTEIN

Le 28 Michel Gérard MAULNY, 74 ans, retraité, célibataire

Mai 2011

Le 3 Yvette Emma CONREAUX, 71 ans, ouvrière retraitée, veuve de Daniel Jean BIGNANI

Le 4 Daniel Yves Joseph LEROY, 73 ans, vendeur magasinier retraité, veuf de Monique Charlotte Hélène LAMOUCHE

Le 6 Rolande Angèle CLAUDEL, 96 ans, sans profession, veuve de Georges André CHEVRIER

Le 7 Claire DIERSTEIN, 96 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Jean Charles LAMBERGER

Le 7 Marie-Antoinette EGLIN, 89 ans, sans profession, veuve de Fernand Armand FLAIG

Le 11 Jean-Pierre Adolphe HUNSINGER, 86 ans, directeur d'école retraité, époux de Yvonne Hélène DREYER

Le 17 Barbe GUHRING, 97 ans, sans profession, veuve de Théodore Martin ANSEL

Le 17 Michel Roland Désiré BOUTARD, 58 ans, restaurateur, époux de Marie- France NOTTER

Le 17 Louise Marie Madeleine HEITZMANN, 88 ans, ouvrière d'usine retraitée, divorcée de Georges STOECKLIN

Le 30 Anne Marie IRLBECK, 93 ans, sans profession, veuve de Jean Jacques ERTLé

Juin 2011

Le 15 Marguerite Jeanne SPENLE, 81 ans, sans profession, célibataire

Le 16 Anne Marie LOCHERT, 90 ans, aubergiste retraitée, veuve de Mathias Frédéric SPENLÉ

Le 24 Eric HÖLTL, 78 ans, tisserand retraité, époux de Jeanne JAEGLIN

Le 28 Marthe Louise WAECKEL, 98 ans, institutrice retraitée, célibataire

Juillet 2011

Le 10 Jean Georges ERTLé, 84 ans, agent des Chemins de Fer retraité , veuf de Thécla Rose JAEGLÉ

Le 11 Marie Augusta Marguerite MAENNER, 96 ans, sans profession, célibataire

Le 16 Henri Paul PLANTENGA, 87 ans, pasteur retraité, époux de Monique Louise LALIRE

Le 17 Marie Marthe OTTMANN, 91 ans, commerçante retraitée, veuve de Marcel Eugène EHRHART

Le 22 Raymond MEYER, 72 ans, ouvrier retraité, époux de Fernande Albertine STEMPF

Le 24 Madeleine FAROLDI, 93 ans, commerçante retraitée, veuve de André Géoffroy Joachim BROBECKER

Le 27 Marie-Anne FAHRER, 91 ans, ouvrière retraitée, veuve de Jean KLEIN

Août 2011

Le 3 Jean Laurent Gérard METTAUER, 89 ans, retraité, époux de Marie Annette MANET

Le 11 Marie Joséphine KELLER, 88 ans, ouvrière d'usine retraitée, célibataire

Le 13 Jeanne Lucienne BAUTERS, 90 ans, sans profession, épouse de Guy Christian Jean HAUTECOEUR

Le 20 Salomé Marguerite MÉBOLD, 91 ans, sans profession, veuve de Emile LÉONHART

Le 23 Emilie Elisabeth HAMMER, institutrice retraitée, 95 ans, veuve de Léon Marie René HEINRICH

Le 26 Marie Louise MASSON, 97 ans, commerçante retraitée, veuve de Jules ROTHFUSS

Le 27 Jean-Pierre MICHEL, 77 ans, contremaître retraité, époux de Maria JAEGLE

Septembre 2011

Le 8 Christian Robert DILL, 57 ans, employé communal, époux de Evelyne Josiane KEMPF

Le 9 René Camille Emile GALLIMARD, 87 ans, ancien gendarme, veuf de Gabrielle Louise FOUCHÉ

Le 12 Jean SCHOTT, 87 ans, chauffeur-mécanicien retraité, époux de Mathilde SCHMITT

Le 15 Maurice HANSELMANN, 80 ans, chauffeur-routier retraité, époux de Liliane MULLER

Le 19 Marthe Antoinette KLINGENSTEIN, 91 ans, sans profession, veuve de Joseph Germain MICHEL

Le 29 Alfred Frédéric STOEHR, 74 ans, coiffeur retraité, époux de Marlyse KEMPF

Octobre 2011

Le 1 Marie MEYER, 91 ans, sans profession, veuve de Armand EHSTER

Le 7 Jeanne MEYER, 94 ans, sans profession, veuve de Mathieu BRAESCH

Le 15 Marie PIERREZ, 88 ans, ancienne ouvrière d'usine, veuve de Albert René SCHILLIGER

Le 21 Alice JAEGLé, 80 ans, restauratrice retraitée, veuve de Jean-Pierre JAEGLé

Le 23 André WISSON, 95 ans, aide-soignant retraité, veuf de Marie Reine ZEHLER

Le 24 Gilbert ERTLE, 71 ans, monteur retraité, époux de Reine Anna LACOUR

Le 24 Georgette Louise BUHLER, 80 ans, commerçante retraitée, veuve de Joseph Albert René SCHREIBER

Le 26 Berthe ROESS, 99 ans, sans profession, veuve de Frédéric Charles TEUFEL

Le 28 Marthe MEYER, 90 ans, sans profession, divorcée de Henri Eugène GROSS

Le 28 Daniel Frédéric JOHNER, 68 ans, agent commercial retraité, époux de Marie-Thérèse RUBERT

Le 29 Caroline Louise WILHELM, 86 ans, ouvrière d'usine retraitée, veuve de Jules BLAISE

Le 30 Julie BUSSER, 102 ans, institutrice retraitée, veuve de Werner Daniel NYFFELER

UN BEAU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU FOYER CAROLINE

La vente du foyer Caroline par la Ville de Munster à l'association Diaconat Bethesda a été signée par le Maire Pierre Dischinger et le président de l'association Denis Bouchet, le 19 décembre dernier, à la Mairie de Munster. La maison de retraite avait été construite entre 1987 et 1989 par la Ville et gérée dès le début par l'association qui était locataire des murs. Elle en sera désormais le propriétaire.

Cette vente permettra à l'association Bethesda de déposer le permis de construire d'une résidence pour personnes âgées de 14 logements, qui sera accolée à la maison de retraite, ainsi que l'agrandissement de la cuisine et le remplacement de la chaufferie. Le maintien du personnel à Munster est ainsi consolidé par l'opération, qui facilitera par ailleurs la transition entre leur domicile et la maison de retraite aux personnes de revenus modestes.

Pour la Ville, cette vente, qui représente une recette 3 850 000 €, va permettre de financer un projet dynamique pour le centre-ville par la rénovation de la place du Marché, des bâtiments du Batial et du Couvent.

Signature de l'acte de vente du Foyer Caroline.

Le Foyer Caroline.

La Maison Zaehringer.

RÉSEAU LYNX

Promeneurs, chasseurs, automobilistes... vous avez observé un lynx ou des indices de sa présence (traces ou cadavres de gibier manifestement attaqués), veuillez contacter dans les plus brefs délais les correspondants locaux du réseau lynx qui examineront ces indices :

Pascal Grasnick
Tél 03 89 77 60 59
Guy Roth
Tél 03 89 77 59 16

DOSSIER DÉPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS (DDRM)

La nouvelle édition du Dossier Départemental des Risques Majeurs et ses annexes sont librement consultables à la Mairie de Munster, ainsi que sur le site Internet de la préfecture www.haut-rhin.gouv.fr

Le DDRM est un document établi par le prefet et destiné à informer la population des risques naturels et technologiques majeurs existant dans le département, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

PERMANENCE UNIAT

L'UNIAT (Union Nationale des Invalides et des Accidentés du Travail) propose une permanence le lundi de 14 h à 16 h au sous-sol de la salle des Fêtes, salle 60. L'association a pour objet la défense des droits de ses adhérents auprès des administrations et des instances sociales. Elle s'adresse aux assurés sociaux, invalides, accidentés du travail, pré-retraités, veuves, retraités de tous régimes et accidentés de la vie.

CONSOLIDER NOTRE PATRIMOINE

La Ville a acheté différentes parcelles de terrain à la société suisse ADEV (décision du Conseil municipal du 13 septembre). Ces acquisitions stratégiques de petites bandes de terrain situées le long des canaux ou de la Fecht vont permettre d'aménager des promenades le long des canaux qui traversent la Ville, et de renforcer les berges le long de la Fecht.

L'un des nombreux canaux qui traversent Munster.

LA LIGNE FERROVIAIRE COLMAR-MUNSTER-METZERAL ET LA GARE

La gare de Munster (Archives municipales, s.d.)

LE CHEMIN DE FER DE COLMAR À MUNSTER ET LES PROJETS AVORTÉS

Le projet de construction d'un chemin de fer reliant Munster à Colmar est né en 1855. Mais pour des raisons diverses, notamment budgétaires, il est rapidement ajourné *sine die*.

Cette situation est incompatible avec le tempérament de Frédéric Hartmann, industriel et Maire de Munster (1857-1880). En 1860, il entreprend une campagne en faveur d'une traversée médiane des Vosges permettant une liaison directe entre Paris et Colmar (via Munster) et vers les pays d'Outre-Rhin.

Parallèlement, la Ville de Mulhouse s'efforce d'obtenir la réalisation d'une double liaison Vosges-Alsace : entre Remiremont et Thann en empruntant, depuis Wesserling, la vallée de Saint-Amarin et entre Saint-Dié et Sélestat via Sainte-Marie-aux-Mines. Une lutte acharnée s'engage entre les partisans des différents projets. Elle se conclut le 21 août 1867, par la décision de la Chambre de Commerce de Mulhouse en faveur du tracé Remiremont-Wesserling.

Cependant, Frédéric Hartmann met rapidement sur pied deux nouveaux projets : un tracé Munster-Colmar et une liaison Wesserling-Munster qui permettrait de placer Colmar dans une situation équivalente à celle de Mulhouse.

Le Décret Impérial du 5 août 1866 concède à la Ville de Munster la construction du chemin de fer de Munster à Colmar. Les travaux sont rondement menés et le 3 décembre 1868, la ligne est ouverte à la circulation. L'inauguration officielle est célébrée les 9 et 10 mai 1869.

Le second projet daté de 1868 (légèrement modifié ultérieurement) prévoit la jonction de la voie ferrée entre Munster et Wesserling via Metzeral, la vallée de Mittlach, en passant par un souterrain sous le Rothenbach pour enfin atteindre la gare de Wildenstein. La concession définitive du raccordement Wesserling-Munster est accordée le 3 août 1870.

La guerre puis le changement de régime modifie sensiblement la donne. La ligne Colmar-Munster est finalement prolongée jusqu'à Metzeral en 1893, mais le raccordement jusqu'à Wesserling ne fut jamais exécuté.

LA GARE ET SA PLACE

La gare de Munster date pour l'essentiel de 1868 et manifeste clairement son appartenance au style Napoléon III.

Avec l'arrivée du train, le tourisme se développe très rapidement. Pendant des décennies, la place et la rue de la Gare sont la porte d'accès à des milliers de personnes et de touristes pour découvrir Munster et sa Vallée.

Les alentours immédiats se doivent de faire bonne impression : entre 1860 et 1880 un nouveau quartier sort de terre autour de la gare, avec notamment un parc, un tribunal cantonal, une Realschule (collège), une école maternelle et un théâtre (détruit lors de la Première Guerre mondiale). Jusqu'aux années 1960, deux petits pavillons complètent la place et servent de restaurants et brasseries pour les voyageurs.

Devant l'afflux touristique dynamisé par la proximité de la frontière franco-allemande, le train seul ne suffisait plus pour acheminer les voyageurs vers la crête vosgienne. Le 13 mai 1907, un tramway nommé Münster-Schlucht Bahn, est inauguré. Il permet de relier en un peu plus d'une heure la gare de Munster au col de la Schlucht.

Ce tramway comporte une partie avec crémaillère, avec une pente à 22 %. Cette voie ferrée est alors la plus élevée en altitude de l'Empire allemand. Le 3 septembre 1914, l'électricité est coupée, immobilisant le tramway. Il n'a plus été remis en service après 1918.

FAITS HISTORIQUES

Approximativement à l'emplacement des quais de la gare se trouvait jadis un pré nommé Pfistermatten, un lieu de triste mémoire où furent brûlées de nombreuses « sorcières » entre 1575 et 1673.

Après la défaite de Waterloo (1815), des détachements autrichiens s'installèrent à Munster et établirent également leur campement à cet endroit.

Gagnez

votre forfait journée

à la station de ski du Schnepfenried !

La station de ski du Schnepfenried, un espace de glisse ouvert à tous, durant tout l'hiver grâce au modernisme de ses nouveaux enneigeurs.

SAUREZ-VOUS LOCALISER LE LIEU OÙ LA PHOTO CI-DESSOUS A ÉTÉ PRISE ? POUR VOUS AIDER, RELIEZ LES POINTS DU DESSIN ET DÉCOUVREZ LE MOYEN DE TRANSPORT QUI EMPRUNTAIT JADIS CET ITINÉRAIRE.

POUR LES PLUS RAPIDES : **UN FORFAIT JOURNÉE À LA STATION DE SKI DU SCHNEPFENRIED,** MAIS SEULEMENT POUR LES 25 PREMIÈRES RÉPONSES PAR COURRIERS ET LES 25 PREMIÈRES RÉPONSES PAR EMAILS. ALORS DÉPÊCHEZ-VOUS !

BULLETIN RÉPONSE

Bulletin réponse à retourner par courrier postal au Service Communication de la Ville de Munster (Mairie - 1 place du Marché 68140 Munster) ou par email à omiclo@ville-munster68.fr (objet : jeu Munster mag') avant le mardi 31 janvier 2012.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. .....

Email : .....

La photo a été prise sur le ban communal de : (cocher une seule case)

- ☐ Breitenbach
- ☐ Griesbach-au-Val
- ☐ Hohrod/Hohrodberg
- ☐ Metzeral
- ☐ Muhlbach
- ☐ Soultzbach
- ☐ Stosswihr
- ☐ Wihr-au-Val
- ☐ Eschbach-au-Val
- ☐ Gunsbach
- ☐ Luttenbach
- ☐ Mittlach
- ☐ Sondernach
- ☐ Soultzeren
- ☐ Wasserbourg

* Jeu gratuit sans obligation d'achat. Le règlement complet est affiché durant toute la durée du salon Natur'enVie. Les informations recueillies ci-dessus sont destinées uniquement à la Mairie de Munster. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification conformément à la loi n°7817 du 6 janvier 1978.

VOS RENDEZ-VOUS 2012

▶ DIMANCHE 29 JANVIER
Journée des Associations et du Bénévolat

▶ SAMEDI 31 MARS
Opération Haut-Rhin Propre

▶ DU MARDI 15 AU SAMEDI 19 MAI
25ème Festival de Jazz

▶ VENDREDI 22 JUIN
Fête de la Musique

▶ VENDREDI 13 JUILLET
Fête Nationale

▶ SAMEDI 28 JUILLET
Course de Brouettes

▶ SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AOÛT
Inauguration du tracé d'enduro VTT
Arrivée de la Route de France Féminine

▶ SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 SEPTEMBRE
Rencontre Internationale de Cors des Alpes

▶ SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
Journées Européennes du Patrimoine

▶ DU SAMEDI 1ER AU LUNDI 24 DÉCEMBRE
Bredlamarik (Marché de Noël)

www.ville-munster68.fr

www.facebook.com/munsterevent